



Solidarité, seniors, santé

Une ville solidaire

L'action sociale se décline en différents dispositifs sur Essey-lès-Nancy.

Permanence d'accueil social

Les permanences d'accueil social sont mise en place afin d'**aider les personnes qui rencontrent des difficultés financières**. Le CCAS les accompagne dans la recherche de solutions.

Pour qui ?

Les personnes qui rencontrent des difficultés financières liées à une facture exceptionnelle, un loyer impayé, une séparation...

Quand ?

Tous les lundis de 14h à 16h30

Comment ?

Rendez-vous au CCAS lors de l'une des permanences avec l'ensemble des pièces de la liste ci-dessous et du budget en pièce jointe dûment complété.



Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le RSA est un **revenu minimum** pour les personnes sans ressources et un complément de revenus pour les personnes aux plus faibles revenus, attribué dans le cadre d'un **accompagnement individualisé**.

Pour qui ?

Il est attribué, sous certaines conditions aux personnes sans ressources ou à faibles revenus :

- aux personnes âgées d'au moins 25 ans
- aux personnes âgées de 18 à 25 ans justifiant d'une certaine durée d'activité professionnelle
- aux personnes âgées de 18 à 25 ans ayant la qualité de parents isolés

Quel montant ?

Le montant de cette allocation est calculé en fonction :

- des ressources du ménage
- de la composition de la famille
- le cas échéant des droits aux allocations logement



Êtes-vous éligible au RSA ?

Pour tester votre éligibilité et calculer vos droits au RSA rendez-vous sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales ou, pour les ressortissants agricoles, sur le site de la Mutualité Sociale Agricole

Maisons Départementales des Solidarités

Les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) apportent un soutien individualisé à chaque famille dans le domaine social ou de la santé.



Où ?

Les habitants d'Essey-lès-Nancy dépendent de la Maison Départementale des Solidarités Grand Nancy Nord Est (site Andreini) située 4 allée Isabella Andreini à Tomblaine (03 54 50 10 50).

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une structure du Conseil Départemental, regroupant des services sociaux, chargée d'apporter un soutien individualisé à chaque famille et d'animer la politique de solidarité et d'action médico-sociale du département.

Pour qui ?

Tous les habitants, quels que soient leur âge, leur situation, leur lieu de résidence. Le but est de leur offrir un accueil de proximité bienveillant.

Missions

Réparties sur tout le département, les Maisons Départementales des Solidarités assurent plus particulièrement :

L'information, l'accompagnement et la protection des personnes et des familles, enfants, adultes, personnes âgées et handicapées

La mise en œuvre des actions de prévention et d'insertion, adaptées à chacun dans le cadre de la lutte contre les exclusions

La mise en œuvre des actions de santé en direction des familles, des enfants, des femmes enceintes

Elles agissent en complément et non en concurrence des CCAS



Analyse des Besoins Sociaux

Obligatoire au début de chaque nouveau mandat, l'Analyse des Besoins Sociaux (**ABS**) permet à la commune d'établir un diagnostic qui permet d'évaluer et d'ajuster les dispositifs sociaux déjà en œuvre mais aussi d'en mettre en place de nouveaux.

Elle permet de concevoir un plan d'action susceptible de répondre aux besoins de la population et d'anticiper les attentes des citoyens.

CONTACT



PÔLE SOCIAL

Direction du Pôle Social

7 rue des Basses ruelles
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Accueil sur rendez-vous et permanence téléphonique
du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
fermé au public le vendredi après-midi

03 83 18 34 61

Itinéraire



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence